

**L'UNEF exige un plan d'urgence permettant l'ouverture de 13 000 places supplémentaires en Master pour la rentrée prochaine afin de garantir le droit à la poursuite d'étude à toutes et tous**

Depuis plusieurs années, les effectifs étudiants en constante augmentation doivent faire face à une pénurie budgétaire importante qui met à mal la démocratisation de l'Enseignement Supérieur. Face à cette situation, ce sont des milliers de jeunes qui rencontrent des difficultés à s'inscrire dans la formation en leur choix en première année. Malheureusement le parcours du/de la combattant.e ne s'arrête pas là, car une fois leur licence en poche, l'inscription en Master pour les étudiant.e.s est bien souvent complexe. A la rentrée 2017, ce sont plus de 2 300 étudiant.e.s[1] ayant saisi la plateforme trouvermonmaster.gouv.fr qui se sont retrouvé.e.s sans inscription en Master en dépit du droit à la poursuite d'étude.

Alors que les inégalités sociales s'accroissent quand le niveau de formation augmente, il est nécessaire de démocratiser l'accès au master et permettre à tou.te.s d'accéder au plus haut niveau de formation. Cette année, ce sont plus de 10 000 jeunes supplémentaires[2] qui sont amené.e.s à poursuivre leurs études en Master selon les projections du Ministère. **Ainsi le Gouvernement doit prendre ses responsabilités et annoncer la création d'un plan d'urgence pour créer des places supplémentaires en master.**

Une augmentation démographique non anticipée par le Gouvernement

En 2014 nous recensons 107 masters pratiquant une sélection illégale[3], avec plusieurs milliers d'étudiant.e.s bloqué.e.s aux portes du master. Cette situation de sélection injuste a pris fin avec la mise en place d'un droit à la poursuite d'étude en 2016, permettant aux étudiant.e.s titulaires d'une licence générale refusé.e.s en master de saisir le rectorat pour faire valoir leur droit à la poursuite d'étude. Pour autant, avec près de 53 000 demandes d'inscription émises par les rectorats pour seulement 2 333 réponses positives des établissements d'Enseignement Supérieur[4], le droit à la poursuite peine à se matérialiser. Il serait inacceptable que cette situation soit amenée à se reproduire à la rentrée universitaire prochaine.

Entre 2016 et 2018, 14 000 jeunes supplémentaires ont été et sont amené.e.s à poursuivre leurs études en Master. Ce baby-boom n'a pourtant pas été anticipé de manière effective par le Gouvernement et par nos établissements. Les évolutions de places en Master l'année dernière ne permettaient déjà pas d'accueillir l'ensemble des étudiant.e.s mais avec le boom démographique à venir, la rentrée s'annonce particulièrement tendue.

Le Gouvernement doit prendre ses responsabilités et garantir un droit à la poursuite d'étude pour toutes et tous

Le Gouvernement doit s'engager à mettre en place un plan d'urgence de création de places pour la rentrée universitaire 2019 sous peine de fermer les portes de l'Enseignement Supérieur à des milliers de jeunes.

### **L'UNEF revendique :**

- **Un plan d'urgence de création et de financement de 13 000 places en master cette année** pour combler les retards accumulés et permettre de répondre à la hausse démographique de la rentrée 2018.
  - La mise en place d'**un plan pluriannuel de création de places** en master dans l'Enseignement Supérieur afin de répondre sur le long terme au besoin des jeunes et aux évolutions de la société. En effet, la hausse démographique va s'intensifier pour atteindre une augmentation total de 74 000 jeunes amené.e.s à poursuivre leurs études en master d'ici à la rentrée 2026[5].
  - **L'application effective du droit à la poursuite d'étude** et ainsi que chaque étudiant.e qui saisit le rectorat, suite à des refus d'inscription en master, puisse avoir trois propositions d'inscription qui correspondent à son choix d'étude
- Consciente de l'urgence de la situation, l'UNEF a lancé son dispositif SOS Inscription pour aider l'ensemble des jeunes rencontrant des difficultés d'inscription en Licence ou en Master. **Il y a urgence à ce que le Gouvernement prenne à son tour ses responsabilités.**

### **Contact :**

**Elisabeth ABANDA AYISSI**

**Attachée de presse de l'UNEF**

**06.03.55.45.28**

**[presse@unef.fr](mailto:presse@unef.fr) / [eabanda@unef.fr](mailto:eabanda@unef.fr)**

---

[1] Note Bilan de la première édition de trouvermonmaster.gouv.fr présenté au CNESER de février

[2] Note d'information n°4 avril 2018 Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2017 à 2026

[3] Dossier: Frais d'inscription, sélection: Les pratiques illégales encouragées par la pénurie Budgétaire 2014 de l'UNEF

[4] Note Bilan de la première édition de trouvermonmaster.gouv.fr présenté au CNESER de février

[5] Note d'information n°4 avril 2018 Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2017 à 2026